

Silhouettes de congressistes : Miss Maude Royden : [1ère partie]

Autor(en): **Naville, H. / Royden, Maude**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **8 (1920)**

Heft 99

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-255882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

... Que l'Alliance internationale ait exercé une influence réelle et aux effets lointains durant ces dix-huit ans d'efforts, c'est ce que, devant la situation actuelle, nous pouvons dire en toute modestie. Son travail est-il achevé? Y a-t-il une tâche internationale à laquelle les femmes électrices de tant de pays peuvent se consacrer? Lorsque je contemple la politique mondiale, il me paraît que le seul espoir possible de bonheur, de prospérité et de paix permanente pour le monde, nous vient de la démocratisation complète des gouvernements. Il ne peut y avoir de démocratie qui exclue les femmes, pas plus que de démocratie saine et solide qui ne s'appuie pas sur un corps électoral instruit et intelligent. Car ce n'est pas suffisant d'établir la démocratie dans chaque nation: la démocratie doit être étendue à la politique mondiale. Le militarisme d'autrefois doit disparaître, ainsi que la diplomatie d'autrefois avec ses traités secrets, ses intrigues et ses suspensions. Aucune Société des Nations n'aura le pouvoir d'abolir la guerre avant que tous les gouvernements du monde ne soient basés sur la démocratie.

Vous serez tous d'accord avec ces principes, mais vous admettez aussi qu'un corps électoral d'une haute intelligence n'existe nulle part, que la masse des hommes trouve plus facile d'obéir que de résister, d'accepter toutes fautes les idées de ceux qui ont quelque chose à y gagner qu'à les formuler eux-mêmes, et que l'homme ou la femme capable de pensées ou d'actions indépendantes est, hélas! une exception. Et cependant une démocratie vraiment démocratique, dans chaque nation et dans la politique internationale, une démocratie intelligente et tolérante, ... doit être le but et l'idéal de tous ceux qui croient au gouvernement du peuple par le peuple.

Or, le droit de vote, dans tous vos pays, peut vous aider d'une manière lente et indirecte à accomplir la démocratisation du monde et à obtenir l'affranchissement de la femme, mais ce but sera réalisé beaucoup plus vite si les femmes de toutes les nations s'unissent pour former un centre d'action dont le but sera le perfectionnement de la démocratie.

J'ai la profonde conviction que si une Alliance internationale d'hommes avait été formée il y a cinquante ou soixante-quinze ans, quand le mouvement pour le suffrage des hommes en était au point où se trouvait notre mouvement en 1914, et si cette Alliance avait fait pour le suffrage masculin ce que la nôtre a fait pour le suffrage féminin, la démocratisation de l'Europe aurait été complète il y a une génération déjà, et un de ses premiers résultats aurait été d'éviter une guerre mondiale. Je crois aussi que si le vote avait été reconnu aux femmes il y a quelques vingt-cinq ans, quand la logique, la justice et l'opinion publique le demandaient, le niveau de l'influence nationale exercée par les femmes aurait été si élevé, ainsi que celui de la politique internationale, qu'il n'y aurait pas eu non plus de guerre mondiale.

Je crois si fermement tout ceci que je puis dire que, de la sagesse ou de l'imprudence avec laquelle nous trancherons les questions que nous devons résoudre ici à Genève, dépendra le bonheur ou l'infortune de toute une génération...

SILHOUETTES DE CONGRESSISTES

Miss Maude Royden.

Après avoir fait de brillantes études à l'Université d'Oxford, Miss Maude Royden débuta en 1901 dans le travail social par un stage d'un an, comme membre du *settlement* universitaire, dans les *slums* de Liverpool, mais sa santé ne lui permit pas de poursuivre un aussi dur labeur; aussi dut-elle y renoncer et elle accepta alors d'aider un pasteur de campagne dans son ministère. Sa principale fonction fut de s'occuper des femmes et des enfants dont elle se fit beaucoup aimer, tant par sa gaieté que par sa parfaite bonté. Déjà à cette époque, ayant parlé dans une réunion d'appel, elle y fit preuve d'une foi persuasive et d'un réel talent d'orateur.

Au bout de trois ou quatre ans, elle postula et obtint la place de directrice des conférences de l'extension universitaire d'Oxford, qu'elle occupa durant trois ans. Sa belle voix sonore, sa haute intelligence, ses connaissances littéraires, lui valurent les plus grands succès dans cette carrière, et quand elle l'abandonna pour se consacrer à la question du suffrage et devenir le bras droit de Mrs. Fawcett, elle y laissa un vide qui ne fut jamais comblé. Durant dix ans, elle travailla avec passion à faire avancer la cause suffragiste, parlant devant d'immenses assemblées, publiant des brochures, luttant avec une rare énergie, mais, malgré son zèle, réprouvant toujours les méthodes dangereuses du parti extrémiste, ce qui lui valut pas mal de haines.

Cependant, au milieu de tant de préoccupations diverses, la religion demeura toujours son principal intérêt. Elle débuta, il y a deux ou trois ans, comme prédicateur, dans une église non-conformiste de Londres, et depuis 1918 elle occupe souvent la chaire de Saint-Botolph Bishopsgate, City of London, où elle réunit de vastes auditoires et d'où elle exerce une très forte influence religieuse, surtout parmi la jeunesse.

Nous connaissons tous ces détails avant d'entendre prêcher Miss Royden à Saint-Pierre et de faire sa connaissance personnelle, aussi attendions-nous beaucoup d'elle. Elle n'a trompé en rien cette attente, bien au contraire. Sa parfaite simplicité, sa grande modestie, nous ont frappée. Pas un seul instant elle ne nous a paru préoccupée de l'effet qu'elle pouvait produire. Sa personne disparaissait devant l'importance du mandat dont elle était chargée et qu'elle a si admirablement rempli.

Elle est de taille moyenne et n'a pas des traits réguliers, mais sa physionomie est rehaussée par de beaux yeux bruns qui reflètent son intelligence et sa bonté. Lorsqu'elle revêt son costume noir de prédicateur, son rabat blanc et sa petite calotte, elle fait songer aux puritaines des anciens temps. La flamme intérieure qui l'anime, soulignée encore par ces vêtements sacerdotaux, lui confère une grandeur et une beauté vraiment spirituelles.

(A suivre.)

H. NAVILLE.

La Quinzaine féministe

Une dépêche du 3 juillet de Bruxelles nous informe que la Chambre belge a repoussé le suffrage féminin par 89 voix contre 74. Nous attendons les détails que ne manqueront pas de fournir les journaux féministes belges. En tout cas, il ne nous paraît pas que cette défaite doive être considérée comme une catastrophe. D'abord la minorité acceptant le vote des femmes est très forte, et une majorité de 15 voix sur 163 votants ne peut être taxée d'écrasante! Ensuite, le suffrage communal ayant été pleinement reconnu aux femmes belges, il y a trois mois au moins, et cette forme de suffrage étant importante dans un pays où la vie communale porte des traces de l'autonomie des villes flamandes dans le passé, la seconde étape de l'affranchissement politique de la femme a été peut-être un peu trop rapprochée de la première pour avoir immédiatement plein succès.

De Grèce, nous arrive par l'entremise de l'Agence d'Athènes, l'intéressante nouvelle que M. Typaldo Bassias, député, déjà auteur d'un projet de loi sur le vote des femmes, a nanti la Chambre hellénique d'une proposition de loi réglant la filiation illégitime, dont les dispositions principales sont, sauf quelques modifications imposées par les coutumes du pays, la copie exacte des articles 302 à 327 de notre Code civil suisse. D'après M. Bassias, notre législation civile suisse serait en effet celle qui s'inspire le mieux des principes modernes, en ces matières. Grand honneur et grand encouragement pour nous, et un exemple de plus de la répercussion à l'étranger de nos progrès... ou de nos retards à l'égard de l'émancipation de la femme. La représentante au Congrès (arrivée malheureusement trop tard) des femmes de Palestine ne nous disait-elle pas combien, là-bas, où tous les intellectuels ont plus ou moins fait leurs études en Suisse, l'incroyable apathie de notre pays à l'égard du suffrage des femmes nuit au jeune mouvement plein de sève qui se manifeste à Jérusalem?

Aux Etats-Unis, où il ne manque, on le sait, plus que la ratification d'un Etat à l'amendement fédéral suffragiste, on se demande anxieusement, non seulement quel sera cet Etat, mais encore si cette ratification se fera assez tôt pour que les femmes puissent participer à l'élection présidentielle de 1920. Mrs. Catt nous avait dit que l'on pensait que la Caroline du Sud serait le 36^{me} Etat à ratifier l'amendement: on apprend maintenant que le gouverneur du Tennessee a convoqué une session spéciale de la Législature d'Etat dans ce but... *Good luck!*